

**CONCOURS EXTRA 2019**

****

|  |
| --- |
| GUIDE DE MISE EN CANDIDATURE  **ADMISSIBILITÉ**  **DESCRIPTION DES PRIX** |

ENTREPRISE

OBNL

**LE CONCOURS EXTRA**

Le Concours Extra de la Chambre de commerce et d’industrie de Rouyn-Noranda existe depuis 1980. Il vise, entre autres, à stimuler l’entrepreneuriat, à influencer positivement le climat d’affaires et à mettre en lumière les entreprises performantes, grandes et petites, ainsi que les individus qui se distinguent dans leur domaine de compétence.

Les dirigeants des grandes entreprises donneuses d’ordres comme ceux des PME accordent une grande importance à ce concours, dont la renommée n’est plus à faire. Remporter un Extra augmente la notoriété de l’entreprise auprès de leurs pairs et du public. C’est un honneur qui rejaillit sur les ressources humaines, les fournisseurs et la clientèle.

N’hésitez pas à déposer votre candidature!

1. **L’ADMISSIBILITÉ**

**Le Concours Extra** s’adresse aux entreprises privées, PME et grandes entreprises (membres de la CCIRN), de tous les secteurs économiques **qui contribuent à l’essor socioéconomique de Rouyn-Noranda**. Une entreprise privée est une entreprise dont le capital n’est pas contrôlé, directement ou indirectement par une société d’État. Les entreprises ou organismes dans lesquels œuvrent un ou des membres du jury ne peuvent déposer un dossier de candidature.

**Entreprises sans but lucratif**

Si elle est membre de la CCIRN, une entreprise d’économie sociale, un organisme sans but lucratif ou un Événement pourrait recevoir l’Extra de *l’Entreprise sans but lucratif* s’il est clairement démontré que cette organisation a connu des réalisations ou un succès exceptionnel au cours de la dernière année. Il y a trois (3) formulaires spécifiques à cette discipline. Assurez-vous de compléter celui qui s’adresse à votre domaine d’activité, en plus du formulaire d’inscription.

**Pour être accepté, un dossier de candidature doit contenir**

* Un formulaire d’inscription dûment complété
* Un formulaire pour chaque discipline choisie

L’entreprise peut déposer une candidature dans plus d’une discipline. Toutefois l’entreprise ou l’organisme ayant reçu un Extra en 2018 dans une discipline **peut s’inscrire au concours, mais pas dans la même discipline pour les 2 années subséquentes.**

Le concours est réservé aux membres de la CCIRN. Si vous n’êtes pas encore membre, vous pouvez payer votre adhésion au moment de présenter votre candidature.

1. **LES ÉTAPES DU CONCOURS**

Afin d’accorder une plus grande visibilité à l’entreprise qui dépose un dossier de candidature, le concours Extra comporte trois étapes.

**2.1) La première étape, la mise en nomination**

L’entreprise est d’abord nommée dans son secteur d’activité et elle est invitée (juin ou septembre) à un dîner où son représentant reçoit un certificat d’honneur marquant cette étape.

**2.2) La deuxième étape, le dévoilement des finalistes**

Le dirigeant dont l’entreprise réussit cette étape est invité à une réception spéciale pour recevoir une plaque honorifique dans son secteur d’activité. Il est ainsi assuré que l’entreprise sera finaliste dans une discipline au Gala.

**2.3) La dernière étape, le Gala**

C’est lors du Gala que sont dévoilées les finalistes et les lauréates dans chacune des disciplines. Les représentants des entreprises lauréates reçoivent le trophée Extra.

1. **LES CRITÈRES D’ÉVALUATION**

Les dossiers présentés seront évalués, selon des critères spécifiques à chaque discipline et à partir d’une grille pondérée.

Le dossier de candidature doit porter sur les réalisations, stratégies et efforts déployés principalement au cours des **douze mois précédant le 31 juillet 2019.**

Les membres du jury prendront aussi en considération la taille et le secteur d’activités de l’entreprise dans l’analyse des dossiers, afin d’assurer une grande équité dans l’attribution des trophées entre PME et grandes entreprises.

La CCIRN, sur recommandation du jury, se réserve le droit de ne pas décerner de trophée dans une catégorie en particulier si les candidatures soumises ne respectent pas les critères établis. Elle se réserve également le droit de demander plus d’informations afin de valider une candidature et ainsi faciliter le processus de sélection.

1. **LA CONFIDENTIALITÉ**

Toute l’information que vous présenterez dans votre dossier de candidature sera traitée de façon confidentielle, tant par la personne responsable à la permanence de la CCIRN que par les membres du jury.

Cette personne et les membres du jury prêtent un **serment d’honneur et signent un engagement de confidentialité** concernant le traitement des informations contenues dans les dossiers ainsi qu’un engagement d’impartialité.

1. **LES AVANTAGES DE PARTICIPER**

**Participer au concours c’est …**

* S’exposer avantageusement à la communauté d’affaires de l’Abitibi-Témiscamingue;
* Présenter vos principales réalisations, vos valeurs, votre équipe, vos compétences;
* Valoriser votre développement;
* Partager votre fierté et votre vision;
* Démontrer votre participation au développement économique de la région;
* Mobiliser votre équipe de travail dans le cadre d’une démarche valorisante;
* Tirer profit de nouveaux contacts d’affaires lors des cérémonies de mise en nomination, du dévoilement des finalistes et au Gala.

De plus, vous bénéficiez d’une visibilité importante, notamment :

**Lors du dîner de la nomination : 12 juin ou le 18 septembre 2019**

* Dévoilement des entreprises en nomination de cette période;
* Remise d’une attestation;
* Prise de photos et parutions multiples (Web, médias sociaux, infolettre, Bullxpress et hebdo).
* Communiqué émis adressé à tous les membres de la CCIRN et repris par plusieurs médias.

**Lors la réception spéciale du dévoilement des finalistes : 18 octobre 2019**

* Dévoilement des entreprises finalistes et remise d’une plaque honorifique;
* Prise de photos et parutions multiples (Web, médias sociaux, infolettre, Bullxpress et hebdo).
* Communiqué émis adressé à tous les membres de la CCIRN et repris par plusieurs médias.

**Lors du Gala : 16 novembre 2019**

* Présentation des entreprises finalistes;
* Dévoilement des finalistes dans chaque discipline;
* Dévoilement des lauréates et remise d’un Extra sur la scène;
* Prise de photos en présence du représentant de l’entreprise - parrain;
* Présentation des finalistes et lauréates dans le *Bullxpress Spécial Extra*;
* Diffusion médiatique variée (Facebook, infolettre, médias traditionnels et site web de la CCIRN).
* Communiqué émis adressé à tous les membres de la CCIRN et repris par plusieurs médias.

1. **LES DATES IMPORTANTES À RETENIR**

**Mercredi, 3 avril 2019 :**Lancement du concours.

**Vendredi, 24 mai 2019 :**Date limite pour la réception du dossier pour la mise en nomination de juin.

**Mercredi, 12 juin 2019  (11 h 45) :**Dîner pour la remise des attestations aux entreprises nommées.

**Vendredi, 6 septembre 2019 :**Date limite pour la réception du dossier pour la mise en nomination de septembre.

**Mercredi, 18 septembre 2019  (11 h 45) :**Dîner-remise des attestations aux entreprises nommées.

**Vendredi, 18 octobre 2019 :**

Cérémonie de dévoilement des entreprises finalistes.

**Samedi, 16 novembre 2019  (17 h) :**Soirée du Gala

Sur Invitation officielle aux entreprises finalistes.

1. **INSCRIPTION ET DISCIPLINES**

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE  
SANS FRAIS DÈS MAINTENANT**

**Les disciplines sont accessibles à toutes les entreprises PME et grandes entreprises membres de la Chambre de commerce et d’industrie de Rouyn-Noranda.**

**1e étape : Compléter le** [**formulaire d’inscription**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/formulaire-inscription.zip)

**2e étape : Choisir une ou des disciplines :**

* **Conciliation Travail-Famille**
* **Contribution au développement économique et régional**
* [**Engagement communautaire**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/engagement-communautaire.zip)
* **Entreprises en émergence**
* **Entreprise sans but lucratif**
  + [**Organisme sans but lucratif**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/osbl.zip)
  + [**Entreprise d’économie sociale**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/entreprise-economie-sociale.zip) **– public-parapublic**
  + [**Événement**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/evenement.zip)
* [**Gestion innovante des ressources humaines**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/gestion-innovante-rh.zip)
* [**Investissement**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/investissement.zip)
* **Jeune entreprise**
* **Pérennité**
* **Persévérance scolaire**
* [**Pratique d’affaires innovantes**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/pratiques-affaires-innovantes.zip)
* **Prix Marcel-Baril**
* [**Service à la clientèle**](http://www.ccirn.qc.ca/sites/candidatures/service-clientele.zip)

**Extra *Entreprise de l’année***

Aucun dossier de candidature n’est requis pour cet Extra très convoité.

L’entreprise lauréate est choisie parmi les dossiers de candidatures reçues.

***Prix décernés aux personnalités***

* **Prix Agnès-Dumulon**
* **Prix Edmund Horne**

Aucun dossier de candidature n’est requis pour ces deux prix qui soulignent le succès d’affaires et/ou l’engagement social et communautaire d’une personne qui contribue à l’enrichissement de la collectivité. **Les lauréates sont généralement choisies parmi les dossiers de candidatures reçus.**

Toutefois, des candidatures peuvent être suggérées **par écrit.** Untexte d’un maximum de **500 mots** doit être déposé **avec la candidature de l’entreprise**, expliquant les raisons pour lesquelles cette personne devrait recevoir un de ces prix.

**IMPORTANT**

**Si votre entreprise est finaliste** et que vous avez proposé la candidature d’une personne = **vous devrez l’inviter à vous accompagner au Gala**, car, comme pour les entreprises, les personnes lauréates d’un de ces prix ne sont pas informées ni l’entreprise ou l’organisme qui a présenté la candidature.

**BONNE CHANCE!**

**MERCI À NOS PARRAINS**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | **K:\Banque de logos\CLD\CLDRN06.png** |  | **K:\Banque de logos\Comptables professionnels agréés de l'Abitibi-Témiscamingue (CPA)\CPA_ver3_RGB_ABITIBI-TEMISCAM.jpg** |
| **K:\Banque de logos\Deloitte\Deloitte.jpg** | **K:\Banque de logos\Desjardins\2014\Logo_Desjardins_sans.jpg** |  | **K:\Banque de logos\Fonds régional    FIN 2006\Fonds régional de solidarité FTQ A-T2016.jpg** |  |
| **K:\Banque de logos\Hydro Qc\Logo noir et blanc HQ\Hydro-Quebec.jpg** |  | **K:\Banque de logos\Investissement Qc\IQ_Logo_RVB.jpg** |  | **K:\Banque de logos\Marcel Baril Ltée - rev 2011\logo.png** |
| **K:\Banque de logos\Promutuel\Boreale_RECT_Jaune_Gris_rgb.jpg** |  |  |  | **K:\Banque de logos\RNC media -rev 2009\RNC mai 2013.jpg** |
| **K:\Banque de logos\SADC\SADCRN petit + DÉC.jpg** | **K:\Banque de logos\Telebec\telebec_2couleurs.tif** | **K:\Banque de logos\Ville de RN\logo sans fond.png** |  |  |

**Plusieurs avantages s’offrent à vous**

**DEVENEZ MEMBRE!**